



**Université Peleforo  
GON COULIBALY**

**DEPARTEMENT  
D'HISTOIRE**

**Août 2026**



Revue électronique

E-ISSN : 3107-1651

P-ISSN : 3107-1643

**REVUE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHEOLOGIE**

**TEFAL-PITYA**

<https://www.revueteFal-pitya.net>  
[soumission@tefal-pitya.net](mailto:soumission@tefal-pitya.net)  
[revueteFal.pityaupgc@gmail.com](mailto:revueteFal.pityaupgc@gmail.com)

**BP 1328 Korhogo**

**Revue d'Histoire, d'Art et d'Archéologie**

**TEFAL-PITYA**



Vol.1, N°2, Août 2026

Site : <https://www.revuetefal-pitya.net>

Courriel : [soumission@tefal-pitya.net](mailto:soumission@tefal-pitya.net)  
[revuetefal.pityaupgc@gmail.com](mailto:revuetefal.pityaupgc@gmail.com)

**Université Peleforo GON COULIBALY**

**UFR Sciences Sociales  
Département d'Histoire  
BP 1328 Korhogo**

**E -ISSN : 3107-1651/ P-ISSN : 3107-1643**

## **COMITE EDITORIAL**

**DIRECTEUR SCIENTIFIQUE** : Tanoh Raphael BEKOIN, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION** : KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur Titulaire, Université Polytechnique de San-Pedro, Côte d'Ivoire.

**DIRECTEUR DE REDACTION** : KEWO Zana, Docteur en Histoire des Relations internationales, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

**DIRECTEUR DE REDACTION ADJOINT** : AGUIE Yhattey Hervé Thierry, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

### **SECRETARIAT DE REDACTION :**

KOFFI Amani, Docteur en Histoire Ancienne, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

SIGNAUX Affouminou Emmanuel, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

### **COORDONNATEURS DE PUBLICATION :**

KONE Kiyali, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

### **TRESORIERE :**

SORO Yéfounignigui Marie -Laure, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

### **CHARGES DE DIFFUSION :**

ABE Abé Laurent, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ANGU Bleou Sylvain, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

ATCHIE Amon Guy Serge, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY BAKAYOKO Yaya, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

DIOMANDÉ Vallet Samuel, Docteur en Histoire Moderne et Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Fatoumata BAMBA, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

KOUADIO Yao Clément, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

LASME Yao Jean Terence Gauthier, Docteur en archeologie, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Brahim, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

OUATTARA Issouf, Docteur en Histoire Médiévale, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

TUO Zie, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

**WEBMASTER :** COULIBALY Souleymane, Docteur en Histoire Contemporaine, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

**ÉDITEUR :** Département d'Histoire, Université Peleforo GON COULIBALY Website : <https://www.revuefefal-pitya.net>

## **COMITE SCIENTIFIQUE**

Abass Souleymane SANGARE, Professeur Titulaire d'Histoire Médiévale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Aboulaye BATHILY, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop-Sénégal  
Blesson Florent SOHI, Maître de Conférences en Histoire moderne, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Koffi Antoine GOLE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Moritié CAMARA, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Nohadani Syrus AHMADI, Maître de Conférences en Géopolitique, Tarbiat Modares University- République Islamique d'Iran.

Odile GOERG, Professeure émérite d'Histoire de l'Afrique contemporaine, Université Paris Cité-CESSMA

Ouakoubo Gaston GNABRO, Professeur Titulaire d'Histoire des techniques, Université Peleforo GON COULIBALY, Côte d'Ivoire.

Siméon KOUAKOU, Professeur Titulaire d'archéologie, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Simon-Pierre M'BRA EKANZA, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Émérites du Cameroun, Université Felix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

Tanoh Raphaël BEKOU, Professeur Titulaire d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

Cho Julie Eunice BROU, Maître de Conférences en Histoire moderne et contemporaine, Université Felix Houphouët Boigny-Côte d'Ivoire.

Jean-Noël LOUCOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny Côte d'Ivoire.

Théophile KOUI, Professeur Titulaire Études Ibériques et Civilisations Latino-Américaines, Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire

Comlan Jérôme ALLADAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université d'Abomey-Calavi Benin.

Ibrahim Muhammed SAADAOUI, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies. Tunisie)

Ousseynou FAYE, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Cheick Anta Diop –Sénégal.

Kouamé René ALLOU, Professeur Titulaire d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

Mahomed N'GUESSAN, Professeur Titulaire d'Histoire politique, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

Tiona OUATTARA, Directeur de Recherche d'Histoire, Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire.

## **COMITE DE REDACTION**

ABE Abé Laurent,

AGUIE Yhattey Hervé Thierry,

ANGU Bleou Sylvain,

ATCHIE Amon Guy Serge,

BAKAYOKO Yaya,

COULIBALY Souleymane,

DIOMANDÉ Vallet Samuel,

Fatoumata BAMBA,

KEWO Zana,

KOFFI Amani,

KONE Kiyali,

KOUADIO Yao Clément,

KOUAME N'founoum Parfait Sidoine,

LASME Yao Jean Terence Gauthier,

N'GORAN Kouadio Adolphe,

OUATTARA Brahim,

OUATTARA Eugenie,

OUATTARA Issouf,

SIGNAUX Affouminou Emmanuel,

SORO Yéfounnigui Marie -Laure,

TUO Zie.

## **COMITE DE LECTURE**

Djidjé Jacques KAZIO, Docteur en archéologie, Université de Bondoukou

Awa SOROGO, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Antoine KRA, Maître Assistant d'Histoire économique et sociale, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

Tiantio SANOGO, Institut Nationale Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle, Abidjan

Salif KINDREBEOGO, Maître de Conférences en Histoire des relations Internationales, Université Norbert Zongo de Koudougou.

Nohan SIDIBE, Docteur en Histoire du travail et Histoire économique, Université de San Pedro-Côte d'Ivoire.

Nahoua Karim SILUE, Docteur en Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara.

N'Goran Gédéon BANGALI, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Jean Lorougnon Guede -Côte d'Ivoire.

N'dri Laurent KOUAKOU, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Alassane Ouattara -Côte d'Ivoire.

N'doua Etienne ETTIEN, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Moutari Moussa MAMAN, Docteur en Histoire Sociopolitique, Université Djibo Hamani de Tahoua/Niger.

Mitanhantcha YEO, Docteur en archéologie, Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire.

Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire du Mali / Maître de Conférences du CAMES en Histoire du droit et des institutions, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (USJPB) –Mali.

Kpassigué Gilbert KONE, Docteur en Histoire Moderne et contemporaine, Université Alassane Ouattara

Kouakou Sylvain KOFFI, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Kouakou Désiré M'BRA, Maître de Conférences en Histoire du peuplement, Université Alassane Ouattara Côte d'Ivoire.

Kouadio René BOUADI, Docteur en archéologie, Jean Lorougnon Guédé, Daloa Idrissa BA, Maître de Conférences d'Histoire Médiévale, Université Cheik Anta Diop- Sénégal.

Harouna YEO, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan. Guy-

Roland TIE BI GALLA, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Gninin Aicha TOURE, Docteur en archéologie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan.

Ernest YAOBI, Maître de Conférences d'Histoire des Religions, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Dognima Lassina COULIBALY, Docteur en Histoire Moderne, Université Felix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire

Atché Michel AKA, Docteur en archéologie, Université de San Pedro

Abdoulaye BAMBA, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales, Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire.

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                                                                    |         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1. Tiasvi Yao Raoul AGBAVON, <b>Lecture du jeu des possibles jacobien à partir du déterminisme bernardien : une continuité épistémologique</b> .....                                                               | 1-11    |
| 2. El Hadji Malick DÈME & Younouss DIOP, <b>Héliopolis, porte du ciel : Réception et Transmission des messages divins en Égypte ancienne</b> .....                                                                 | 12-27   |
| 3. Maman Moutari MOUSSA IBRAH & Addo MAHAMANE & François WASSOUNI, <b>Les savoir-faire techniques en Afrique au Sud du Sahara pendant la période précoloniale</b> .....                                            | 28-43   |
| 4. Salif KIENDREBEOGO & Yaya SAWADOGO & Tiéwendé Jean BALIMA, <b>Coopération, peuplement et mise en valeur du bassin de la Volta (1966-2002)</b> .....                                                             | 44-60   |
| 5. Ibrahima Khalilou & Khady Ndoye DIAGNE, <b>Regard ethnographique sur l'activité céramique en milieu wolof au Sénégal : la caste des potières internes</b> .....                                                 | 61-80   |
| 6. Sébastien GUIPO, <b>L'école burkinabé face au défi sécuritaire : situation des élèves déplacés dans la province du Zondoma (2015-2024)</b> .....                                                                | 81-96   |
| 7. Essou Koffi Benjamin MIEZAN & Bonzou Ella ESSEY épouse OHOUO, <b>Service des grandes endémies en Côte d'Ivoire : instrument de lutte contre les maladies endémo-épidémiques (1959-1969)</b> .....               | 97-109  |
| 8. Moussa Fadiala BOCOUM, <b>L'implantation de la mine de lithium de Bougouni face à la vulnérabilité locale</b> .....                                                                                             | 110-124 |
| 9. Kossia Blandine KRA, <b>Pathologies du personnel des forts de la Côte de l'Or (XVIIe-XIXe siècle)</b> .....                                                                                                     | 125-138 |
| 10. Kouamé Koffi, <b>Systèmes éducatifs en Afrique et problématique de l'employabilité : défis, enjeux et perspectives de transformation</b> .....                                                                 | 139-154 |
| 11. Mitanhantcha YEO, <b>La céramique dans la restauration à Gbèkèkro (Côte d'Ivoire)</b> .....                                                                                                                    | 155-167 |
| 12. Cédric-Aurel MANZENZA, <b>La place du dieu Osiris dans les croyances égyptiennes (2778-1085 av. J-C)</b> .....                                                                                                 | 168-180 |
| 13. Olive Pulchérie ITOUMBA & Eric Damien BIYOGHE BI ELLA, <b>Longévité du pouvoir d'Omar Bongo Ondimba au Gabon : mécanismes de pérennisation et impacts politiques, économiques et sociaux (1967-2009)</b> ..... | 181-202 |
| 14. N'founoum Parfait Sidoine KOUAME, <b>Les Siti dans le Royaume de Bouna du XVIIe siècle au XIXe siècle</b> .....                                                                                                | 203-214 |

|                                                                                                                                                                                                                      |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 15. ABDOURHIMOU Hassane, <b>Les enjeux des alliances politico-militaires entre le Ziguï (Dosso) et le Kebbi (Argungu) de 1831 à 1856</b> .....                                                                       | 215-228 |
| 16. BIRBA Noaga, <b>Approche ethnoarchéologique de l'art de la terre cuite chez les potières de Gaoua (Burkina Faso)</b> .....                                                                                       | 229-247 |
| 17. DEMBO YANGA, <b>L'entreprenariat des Manjack en Casamance au temps de la colonie : 1850 – 1960</b> .....                                                                                                         | 248-272 |
| 18. Jean-Max Pamphil BENIE & Massandjé FADIKA KANO, <b>Violence politique et gouvernance impériale dans le Songhay au XVe XVIe siècles</b> .....                                                                     | 273-287 |
| 19. Gaoussou KAGNASSY, <b>Le conflit de 2026 entre l'Iran et l'axe israélo-américain : leçons technologiques pour l'Afrique</b> .....                                                                                | 288-304 |
| 20. Awa SOROGO, <b>Evolution de l'esclavage dans le Baoulé-faafouê 1721-1911</b> .....                                                                                                                               | 305-318 |
| 21. Adama SAWADOGO & Moctar SANFO, <b>Authenticité et mutations du mariage des Mossé du Sandbontenga au Burkina Faso</b> .....                                                                                       | 319-336 |
| 22. DOGNON Elavagnon Dorothée, <b>La réécriture poétique de la mémoire par l'esthétique d'archive dans le cinéma ouest-africain</b> .....                                                                            | 337-357 |
| 23. ANIN PATRICIA-CLAIRE N'CHO Epouse NOGBOU, <b>Mysticisme soufi, pouvoir urbain et identité savante en Afrique de l'Ouest du XVème au XVIème siècle</b> .....                                                      | 358-375 |
| 24. Richard Codjo AKODANDE HONMA, <b>De la pénombre à la lumière : l'aménagement urbain comme vecteur de sécurité nocturne au Bénin 2016-2026 à travers les trajectoires de Cotonou, Porto-Novo et Parakou</b> ..... | 376-392 |
| 25. Paul SALATOU, <b>Le fondement de la réforme éducative du Réseau École et Développement (RED) : 1989-2011</b> .....                                                                                               | 393-408 |
| 26. MONGA Arthur Dénos & YRO Timbo Adler Vivien, <b>Décryptage écocritique des mythes totémiques Wê de Côte d'Ivoire : les exemples des mythes de la poule et du poisson</b> .....                                   | 409-423 |

## **LONGEVITE DU POUVOIR D'OMAR BONGO ONDIMBA AU GABON : MECANISMES DE PERENNISATION ET IMPACTS POLITIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIAUX (1967-2009)**

**Olive Pulchérie ITOUMBA**

*IRSH-CENAREST*

*Libreville-Gabon*

[\*olivercherie@yahoo.fr\*](mailto:olivercherie@yahoo.fr)

&

**Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**

*IRSH-CENAREST*

*Libreville-Gabon*

[\*ebiyoghe@yahoo.fr\*](mailto:ebiyoghe@yahoo.fr)

### **Résumé**

De 1967 à 2009, le Gabon a connu une exceptionnelle longévité du pouvoir sous la présidence d'Omar Bongo Ondimba, dont les quarante-deux années à la tête de l'État comptent parmi les plus longues de l'Afrique contemporaine. Cette situation soulève la question des mécanismes politiques et institutionnels qui ont permis au régime de se maintenir malgré les crises et les revendications politiques, économiques et sociales. Le présent article analyse les facteurs ayant favorisé la pérennisation du pouvoir d'Omar Bongo Ondimba et leurs effets sur les institutions ainsi que sur la vie politique, économique et sociale du Gabon. Il adopte une démarche historique fondée sur l'exploitation critique de sources écrites et orales, complétée par l'examen de travaux scientifiques portant sur la question. L'hypothèse défendue est que cette longévité résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, notamment l'accroissement des revenus pétroliers, la maîtrise des mécanismes politiques et institutionnels et le soutien de la France. L'étude montre que ces facteurs ont favorisé la consolidation du régime tout en influençant durablement le fonctionnement des institutions, la gouvernance et les dynamiques politiques, économiques et sociales du pays.

**Mots-clés :** Bongo Ondimba, Gabon, longévité, institutions, gouvernance.

### **The Longevity of Omar Bongo Ondimba's Rule in Gabon: Mechanisms of Perpetuation and Political, Economic, and Social Impacts (1967–2009).**

### **Abstract**

From 1967 to 2009, Gabon experienced an exceptionally long period of rule under President Omar Bongo Ondimba; his forty-two years at the helm of the state rank among the longest tenures in contemporary Africa. This situation raises questions regarding the political and institutional mechanisms that enabled the regime to endure despite various crises and political, economic, and social demands. This article analyzes the factors that facilitated the longevity of Omar Bongo Ondimba's rule and their impact on the country's institutions and its political, economic, and social life. It employs a historical approach based on a critical analysis of written and oral sources, supplemented by a review of existing scholarly work on the subject. The central hypothesis is that this longevity resulted from a combination of factors, notably rising oil revenues, mastery of political and institutional mechanisms, and support from France. The study demonstrates that these factors fostered the regime's consolidation while leaving a lasting mark on the functioning of institutions, governance, and the country's political, economic, and social dynamics.

**Keywords:** Bongo Ondimba, Gabon, longevity, institutions, governance.

## Introduction

Suite au décès de son prédécesseur Léon Mba, en novembre 1967, Albert Bernard Bongo<sup>1</sup>, alors vice-président de la République, accède à la magistrature suprême en décembre de la même année par le jeu des dispositions de la Constitution. Initialement peu connu du grand public, « le jeune président de la République »<sup>2</sup> parvient rapidement à asseoir son pouvoir et à construire sa légitimité par l'adoption d'un certain nombre de mesures populaires, telles que « l'amnistie des prisonniers politiques, le recrutement des jeunes cadres »<sup>3</sup> et « l'instauration des fêtes tournantes dans chaque province du pays pour garantir le développement local et le rapprochement avec les populations »<sup>4</sup>. Sur le plan politique, cette dynamique commence avec la mise en place, le 12 mars 1968, du Parti Démocratique Gabonais (PDG) comme seul espace d'animation de la vie politique. Il met ainsi fin au multipartisme en vigueur à cette époque. Progressivement, le régime Bongo s'installe à travers l'instauration d'un système politique centralisé, caractérisé par le contrôle étroit des institutions, de l'administration et des acteurs civils et politiques. Si l'arrivée de Bongo au pouvoir apparaît comme une rupture avec les pratiques autoritaires de son prédécesseur, elle s'inscrit néanmoins dans la continuité d'un mode de gouvernance caractérisé par la consolidation d'un pouvoir fort, la restriction des libertés publiques et la répression de toute forme de contestation. L'ensemble de ces éléments réunis lui valut son maintien à la tête de l'État pendant plus de quatre décennies (1967-2009), faisant ainsi de son règne l'un des plus longs de l'histoire contemporaine du continent africain. Cette longévité exceptionnelle appelle une clarification conceptuelle. Si, dans son acception courante, la longévité désigne une durée de vie prolongée (Le Petit Larousse, 2005, p. 641), elle renvoie, dans le cadre de cette étude, au maintien durable d'un dirigeant ou d'un régime au pouvoir grâce à un ensemble de mécanismes politiques, institutionnels, économiques, sociaux et géopolitiques favorisant sa pérennisation. Dans une perspective anthropologique, Joseph Tonda met en évidence la dimension symbolique de cette permanence en l'associant à une logique de résistance à la disparition du pouvoir (J. Tonda, 2009, p. 134).

Si plusieurs travaux ont déjà abordé cette question, il apparaît pertinent de l'approfondir, notamment en prenant en compte la modification des règles du jeu politique, telles que la limitation des mandats du président de la République (J. Keneck-Massil, 2019, p. 105) mais aussi le rôle déterminant des ressources économiques (J. B. Mietté Likibi, 2021, p.

---

<sup>1</sup> Lors de sa conversion à l'Islam en 1973, le président de la République du Gabon, Albert Bernard Bongo prend le nom de El Hadj Omar Bongo. En 2005, il devient Omar Bongo Ondimba.

<sup>2</sup> Il était âgé de 32 ans lors qu'il accède au pouvoir.

<sup>3</sup> Entretien avec E.-A M'Bouy Mboutzit, Libreville, le 27 avril 2009.

<sup>4</sup> Entretien avec Jean allogho Evouna, Ntoun, le 17 février 2022.

334). Par ailleurs, certains auteurs soulignent que la prolongation excessive du pouvoir peut constituer un frein au développement, en limitant le renouvellement des élites et des politiques publiques<sup>5</sup>. Globalement, la longévité du pouvoir du président Bongo questionne les mécanismes politiques et institutionnels que ce dernier a su mobiliser pour se maintenir durablement au sommet de l'État gabonais et les conséquences qui découlèrent en termes de gouvernance et de performance à l'action publique collective. Dans cette perspective, l'étude s'inscrit dans une séquence chronologique allant de 1967 à 2009 et qui correspond respectivement à son accession à la magistrature suprême et à sa disparition. L'hypothèse défendue est que cette longévité résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : le contrôle des institutions, l'exploitation des ressources économiques et le soutien international. Pour la vérifier, nous avons constitué un corpus diversifié composé de sources écrites (archives, documents institutionnels, discours officiels, presse), de sources orales ainsi que de travaux scientifiques (ouvrages, thèses, mémoires et articles). Ces matériaux ont fait l'objet d'une analyse critique et d'un croisement des sources afin de reconstituer les mécanismes ayant favorisé la pérennisation du pouvoir d'Omar Bongo et d'en analyser les effets sur la société gabonaise.

### **1. Les déterminants de la longévité au pouvoir d'Omar Bongo**

Quels que soient les contextes parfois difficiles, les exigences politiques, les intrigues du pouvoir et les impératifs de réforme constitutionnelle, le régime incarné par le président Bongo fait toujours preuve de résilience. À la tête du Gabon durant 42 ans, la longévité exceptionnelle d'Omar Bongo au pouvoir s'explique par un certain nombre de facteurs relevant de ses qualités personnelles, de son charisme et d'un ensemble de mécanismes politiques, institutionnels et économiques soigneusement orchestrés depuis son accession à la magistrature suprême. Pour la lisibilité de cette première partie l'étude se propose d'analyser les principaux facteurs qui ont permis au président Bongo d'asseoir son pouvoir et de consolider sa présence à la tête du Gabon. Dans notre démarche, nous questionnerons d'une part les mécanismes juridiques et institutionnels ayant favorisé la centralisation du pouvoir autour du Parti Démocratique Gabonais (PDG), institué comme parti unique, et d'autre part les facteurs

---

<sup>5</sup> Donatien Adon et Flavio Miayo, Contrepoints, Archives, « La longévité au pouvoir en Afrique a-t-elle un impact sur le développement », publié en collaboration avec Audace Institut Afrique, 2 août 2020, <https://contrepoints-archives.org/la-longevite-au-pouvoir-en-afrique-a-t-elle-un-impact-sur-le-developpement/>, (consulté : 12/08/2025).

économiques liés à l'exploitation des ressources nationales, qui ont contribué à la stabilité du régime et à l'équilibre du jeu politique.

### **1.1. Le président Bongo : acteur d'un système politique centralisé**

La disparition en cours de mandat du président Léon M'ba Minko, le 27 novembre 1967, ouvre la voie à l'accession au pouvoir d'Albert-Bernard Bongo, alors vice-président de la République. C'est néanmoins le 2 décembre 1967 que ce dernier entre officiellement en fonction<sup>6</sup>, à la tête de l'État gabonais, à l'âge de 32 ans. Encore méconnu des populations, il s'est toutefois illustré lors de la campagne présidentielle de mars 1967 aux côtés de Léon M'ba<sup>7</sup>. Avec le recul, l'accession apparemment légale de Bongo à la tête du Gabon est sujette à débat ; certains auteurs comme Nicolas Métégue N'Nah attribuant son ascension politique à une forme d'opération de manipulation constitutionnelle (2006, p. 190). À ce sujet, l'article 10 de la Constitution du 21 février 1961 a été révisé en 1967 pour lui « permettre de succéder à son prédécesseur » (T. Auracher, 2001, p. 48). Depuis 1961, la Constitution gabonaise a été modifiée à plusieurs reprises, renforçant le pouvoir exécutif et concentrant les prérogatives entre les mains du chef de l'État (F. Gaulme, 1991, p. 50). Dans cette organisation, l'on ne pourrait négliger « le rôle tutélaire et paternaliste »<sup>8</sup> joué par la France<sup>9</sup>, ancienne puissance coloniale à l'effet de poser les bases de la légitimation du pouvoir et à « l'issue de laquelle des vrais mécanismes sont élaborés pour en garantir la continuité. »<sup>10</sup>

---

<sup>6</sup> Entretien avec Gabriel Essono Ndong Bitam, le 19 février 2020.

<sup>7</sup> Cf. Messi Me Nang Clotaire, N'Foule Mba Fabrice, Nnang Ndong Léon-Modeste, « Le consensus politique au Gabon, de 1960 à nos jours, <http://mald.univ-paris1.fr>, (consulté le 28/01/2008, p. 5).

<sup>8</sup> Entretien avec Gabriel Essono Ndong, Bitam, le 19 février 2020.

<sup>9</sup> Cf. Midépani Lévy Martial, 2005, *Élites politiques et démocratisation au Gabon. Contribution à une sociologie de la construction démocratique en Afrique noire*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime de Sociologie, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, pp. 152-153. Ici l'auteur explique la succession de Léon M'ba par son dauphin Albert-Bernard Bongo, en mettant en évidence le rôle joué par la France, particulièrement par Jacques Foccart.

<sup>10</sup> Entretien avec André Moufengui, Libreville, le 17 juin 2016.

Photo 1 : Le président Bongo reçu à l'Elysée le 5 janvier 1968 par le Général De Gaulle



Source : [https://www.gettyimages.fr/search/2/image?phrase=omar+bongo&tracked\\_gsrp\\_landi ng=https%3A%2F%2Fwww.gettyimages.fr%2Fphotos%2Fomar-bongo](https://www.gettyimages.fr/search/2/image?phrase=omar+bongo&tracked_gsrp_landi ng=https%3A%2F%2Fwww.gettyimages.fr%2Fphotos%2Fomar-bongo)

Au-delà des controverses relatives aux conditions d'accès de Bongo à la présidence de la République du Gabon, cette recherche s'attache à analyser les mécanismes juridiques et institutionnels ayant participé à la consolidation et à la pérennisation de son pouvoir. Parmi ces derniers, il y a « la création du PDG en tant que parti unique, parti Etat et creuset de l'unité nationale »<sup>11</sup>. À l'arrivée de Bongo à la tête du pays en 1967, son premier réflexe est d'asseoir son pouvoir et sa légitimation auprès des populations. Dans ce sens, la création du PDG le 12 mars 1968<sup>12</sup> fait partie du tout premier acte posé par le nouveau pouvoir et acté par la révision constitutionnelle du 9 novembre 1968. En conséquence, cet acte, formalisé à travers l'ordonnance du 13 mars 1968 en son article 1, alinéa 1, renvoie à la fin du multipartisme, et par conséquent à l'instauration du monopartisme. Ici et dans l'esprit de l'ordonnance, « sont dissous de plein droit tous les partis politiques existants »<sup>13</sup>, sans possibilité de tenter d'en créer un autre sous peine de condamnation. Institué comme parti unique, une autre attribution est donnée au PDG, celle d'être « le garant de l'unité nationale et de l'abolition de la discrimination ethnique »<sup>14</sup> grandement observée à travers les mentalités et les attitudes des populations sur l'ensemble du territoire national.

Par cette initiative politique et juridique, le président Bongo s'arroe l'ensemble des pouvoirs et devient le « secrétaire général fondateur » du PDG (F. Gaulme, *op.cit.*, p. 50), consolidant ainsi sa position de maître absolu du Gabon. Dans l'organisation et le

<sup>11</sup> Entretien avec E.-A M'Bouy Mboutzit, Libreville, le 27 avril 2009.

<sup>12</sup> Ordonnance n°13/68 du 13 mars 1968 portant institution d'un parti unique, *Journal officiel de la République Gabonaise*, n°13, 15 juin 1968, p. 379.

<sup>13</sup> Article 2, alinéa 2 de l'Ordonnance n°13/68 du 13 mars 1968 portant institution d'un parti unique, *Journal officiel de la République Gabonaise*, n°13, 15 juin 1968, p. 379.

<sup>14</sup> Article 1, alinéa 2 de l'Ordonnance n°13/68 du 13 mars 1968 portant institution d'un parti unique, *Journal officiel de la République Gabonaise*, n°13, 15 juin 1968, p. 379.

fonctionnement des organisations institutionnelles du pays, le parti devient un « parti-État » (T. Auracher, *op.cit.*, p. 48), au point de susciter quelques confusions notables entre l'appareil étatique et la structure partisane. Et comme le souligne W.-A. Ndombet le parti « investit les candidats à la présidence de la République, à l'Assemblée nationale, au Conseil économique et social, aux assemblées provinciales, départementales et locales et à toutes autres fonctions publiques » (2009, p. 43).

Un autre élément ayant contribué à la pérennisation du pouvoir d'Omar Bongo réside dans la dimension sociale du Parti Démocratique Gabonais (PDG). En effet, à travers sa devise « Dialogue-Tolérance-Paix », il est mis en avant son caractère fédérateur, garant de l'unité nationale, de la cohésion sociale, de la stabilité des institutions. Le PDG devient pour le nouveau régime un véritable instrument d'unité, un havre de paix, un cadre d'animation de la vie publique et surtout « une alternative aux tensions liées au multipartisme »<sup>15</sup>. En traçant le nouveau sillon de l'avenir du pays, le président justifie sa vision en décrivant « un contexte politique multipartite instable, facteur de divisions »<sup>16</sup> et exacerbé par « des intérêts particuliers, des tensions politiques, des débats d'appartenance ethnique et l'attachement aux origines des uns et des autres »<sup>17</sup>. D'après Wilson André Ndombet, Bongo lui-même déclarait que « le multipartisme a représenté pour nous la division ethnique, l'organisation des groupes d'intérêts particuliers et le temps des divisions stériles [...] » (2009, p. 61). Un autre argument avancé en faveur du PDG réside dans la défense de l'unité nationale, présentée comme un moyen de surmonter les divisions liées au sentiment d'appartenance ethnique et aux discriminations qui en découlaient.

Dans sa stratégie de consolidation du pouvoir, le président Bongo cherche à s'appuyer sur une nouvelle élite composée de jeunes cadres originaires des différentes provinces du Gabon, notamment ceux issus des associations étudiantes gabonaises implantées en France, telles que l'A.E.G.<sup>18</sup>, l'A.G.E.G.<sup>19</sup>, et la F.E.A.N.F.<sup>20</sup>. (N. Métégué N'Nah, *op.cit.*, p. 195). À ces cadres, s'ajoutent les femmes prises dans toute leur variété d'origine ethnique, sociale et professionnelle. À travers un organe spécifiquement créé au sein de son parti, l'Union des

---

<sup>15</sup> Entretien avec Gabriel Essono Ndong, Bitam, le 19 février 2020.

<sup>16</sup> Entretien avec Alphonse Mbeng Ndong, Oyem, le 14 février 2014.

<sup>17</sup> Entretien avec Jean Paul Ditengou, Libreville, le 20 avril 2016.

<sup>18</sup> Association des étudiants Gabonais.

<sup>19</sup> L'Association générale des étudiants gabonais est créée en 1949 par Léon Augé. L'AGEG est la première association des étudiants gabonais vivant en France. Elle a été à l'origine de la contestation anti-coloniale et a joué un rôle important dans l'histoire politique du Gabon et la formation des cadres, alors hostiles au régime.

<sup>20</sup> Il s'agit ici de la Fédération des étudiants d'Afrique noire vivant en France pour des raisons d'études ou politiques. Cadre de réflexion et lutte contre les dictatures, cette fédération des associations académiques est créée en 1950 à l'effet de servir de creuset politique pour la jeunesse africaine.

Femmes du Parti Démocratique Gabonais (UFPDG), les femmes jouent « un rôle clé dans l'animation du parti avec les groupes socioculturels, le maintien de la ferveur populaire du président Bongo »<sup>21</sup> et « le renforcement de son pouvoir (O.P. Itoumba, 2020, p. 130). Ainsi, cette élite, constituée sur la base de critères géopolitiques, stratégiques et de démonstration de la loyauté envers le pouvoir, constitue le principal pilier du régime sur lequel le président Omar Bongo s'appuie pour gouverner, contrôler les populations, diffuser son message politique, rallier ou neutraliser les opposants et, par conséquent, asseoir durablement son autorité.

En conséquence de cette organisation minutieusement élaborée, le président Bongo apparaît progressivement comme un stratège redoutable, au point que son mode de gouvernance a été qualifié de « bongocrature ». À ce propos, T. Atenga (2003, p. 117) souligne que « le système se définit par la centralité qu'y a acquise Omar Bongo », le président concentrant entre ses mains la définition des règles du jeu politique. Plus loin, l'auteur précise que le chef de l'État constitue « la source de tout pouvoir » (T. Atenga, 2003, p. 122), dans un système marqué par la centralisation de l'appareil bureaucratique, la limitation des libertés publiques et la faible émergence de contre-pouvoirs.

Dans le même ordre d'idées et pour illustrer le degré de concentration du pouvoir au Gabon, J. Tounng Nzué, reprend les propos du président Bongo, qui déclara « [...] *faire d'un chien, un ministre et d'un ministre un chien* » (2013, p. 68). Ici, l'auteur relève aussi que le système permettait à une minorité de privilégiés, proches du pouvoir, de prospérer et bénéficier de tous les privilèges, tandis que la majorité des Gabonais restait marginalisée, vivant sous le seuil de pauvreté. Toutefois, ce contrôle politique centralisé ne suffit pas à expliquer à lui seul la longévité de Bongo ; d'autres facteurs, notamment économiques liés à la rente pétrolière, ont également joué un rôle déterminant.

## **1.2. Le contrôle des ressources économiques comme instrument de stabilité du régime**

À son accession à l'indépendance en 1960, le Gabon reste étroitement lié à la France par le biais des accords de coopération militaire, diplomatique, économique et culturelle. L'article 2 de la loi n° 60-734 du 28 juillet 1960 portant approbation des accords particuliers de coopération, qui en fait l'économie, fait état de ce que « la République française (...) continuera à apporter à la République gabonaise l'aide matérielle (...) qui lui est nécessaire pour réaliser

---

<sup>21</sup> Entretien avec E.-A M'Bouy Mboutzit, Libreville, le 27 avril 2009.

les objectifs du progrès économique et social qu'elle s'est fixée »<sup>22</sup>. Plus concrètement, ces accords sur divers plans ont permis à la France de maintenir sa mainmise sur son ancienne colonie, considérée comme une véritable chasse gardée. Comme le souligne R. Didzambou, « la France n'avait nullement l'intention de se séparer de son ex-colonie, considérée comme une "poule aux œufs d'or", où d'énormes intérêts étaient en jeu » (2010, p. 196).

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de voir la présence sur le territoire gabonais des entreprises françaises comme Elf, Rougier, Comuf très actives dans le cadre de la mise en valeur des richesses économiques (G. Lotito, 1970, p. 427) à travers les essences forestières, les mines et le pétrole, dont l'exploitation est largement accordée à l'ex-puissance coloniale. Et de ce point de vue, si la forêt est depuis la période coloniale jusqu'aux années 1970, la principale source de revenus du pays, il reste que cette dernière est progressivement supplantée par l'exploitation minière, puis pétrolière, qui devient rapidement le moteur économique du Gabon.

Fort de ces acquis, le président Omar Bongo dispose des moyens nécessaires pour consolider son emprise sur le pouvoir, favoriser le ralliement d'une partie de ses opposants, renforcer sa position de leader politique et légitimer son action par la réalisation d'infrastructures modernes, contribuant ainsi à la pérennisation de son régime. Il bénéficie notamment d'une conjoncture économique favorable, marquée par les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979, qui entraînent un afflux important de devises dans ce petit État d'Afrique centrale, alors qualifié de « miracle économique » ou de « miracle gabonais » (C. Gambotti, 2014, p. 163).

Tirant parti de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol gabonais, largement assurée par des intérêts français dans le cadre des relations privilégiées entretenues avec l'ancienne puissance coloniale<sup>23</sup>, Omar Bongo engage plusieurs projets d'envergure à l'échelle nationale et met en œuvre la politique des fêtes tournantes, conçue comme un instrument de répartition des investissements publics entre les différentes localités<sup>24</sup>. La maîtrise des revenus issus de ces ressources lui confère en outre une importante marge de manœuvre dans leur affectation<sup>25</sup>, renforçant ainsi son pouvoir politique et économique. Les ressources pétrolières deviennent dès lors un levier essentiel de consolidation du régime, favorisant le financement des politiques publiques, le ralliement d'une partie des élites et la stabilité du pouvoir. Dans cette configuration, la gestion et le contrôle des ressources constituent également des

---

<sup>22</sup> Loi n° 60-734 du 28 juillet 1960 portant approbation des accords particuliers de coopération signés le 15 juillet 1960 entre le gouvernement de la République française et la République gabonaise, Journal officiel, article 2.

<sup>23</sup> Entretien avec Jean Allogho Evouna, Ntoun, le 17 février 2022.

<sup>24</sup> Entretien avec Joseph Biteghe Assoume, Libreville, le 22 décembre 2022.

<sup>25</sup> Entretien avec Amvame Memiaghe, Libreville, le 22 avril 2026.

instruments de redistribution politique et de fidélisation des élites, tout en contribuant au maintien de la stabilité du régime et à sa longévité.

Photo 2 : Bongo, en visite officielle à Paris, reçu par le président Pompidou le 6 juillet 1970



Source : [www.gettyimages.fr/detail/photo-d'actualité/omar-bongo-the-president-of-gabon-inspects-a-guard-photo-d'actualité/901878996?adppopup=true](http://www.gettyimages.fr/detail/photo-d'actualité/omar-bongo-the-president-of-gabon-inspects-a-guard-photo-d'actualité/901878996?adppopup=true)

Dans le cadre de la mise en valeur des ressources stratégiques du pays, la rente pétrolière a constitué une arme politique pour la consolidation du pouvoir du président Bongo. En effet, si l'économie gabonaise a pu connaître une croissance modérée entre 1960 et 1972, il reste qu'elle a enregistré un véritable essor entre 1973 et 1976 (O. P. Itoumba, 2013, p. 46). Cela se justifie par la forte hausse de la production et des prix du pétrole qui eut pour conséquence une augmentation significative du produit intérieur brut, estimée à près de 70 %. Cette phase de croissance rapide, liée notamment au choc pétrolier de 1973, se traduit par une multiplication par quatre du prix du baril (*Ibidem*). En 1975, la production atteint environ 225 000 barils par jour (*Ibidem*). Fort de cet atout majeur, le Gabon intègre l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) en 1974, avant de s'en retirer une vingtaine d'années plus tard, en raison du non-paiement de ses cotisations. Cette période de prospérité, qui s'étend globalement de 1973 à 1985, vaut au pays le surnom d'« émirat équatorial<sup>26</sup> ». Toutefois, « l'abondance de ressources a aussi entraîné une augmentation considérable des dépenses publiques »<sup>27</sup>. Dans les premières années du système Bongo, l'État engage des investissements massifs, parfois excessifs, à l'instar du lancement du chemin de fer Transgabonais en 1973 ou encore des dépenses liées à

<sup>26</sup> Mouvagha-Sow Myriam, « Transformations familiales et pauvreté au Gabon », enquête réalisée avec le soutien financier du Ministre français de la Coopération (via le CEPED) et du soutien logistique de la Direction Générale de la Statistique du Gabon et de l'INED, <http://www.bioline.org.br/pdf?ep04025>, (date d'accès : 1/12/2008), p. 157.

<sup>27</sup> Entretien avec André Moufengui, Libreville, le 17 juin 2016.

l'organisation du sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) (N. Métégué N'Nah, *op.cit.*, p. 200). À cette occasion d'importants aménagements sont réalisés, notamment la construction de routes, de logements, d'hôtels et de salles de conférence. Cette dynamique, bien que favorable au développement des infrastructures et à la modernisation du pays, s'est accompagnée de déséquilibres économiques, notamment d'une inflation qui a dépassé les 20 % (O.P. Itoumba, 2011, p. 47). Après une phase de stabilisation, l'économie connaît une nouvelle relance : en 1980, le PIB dépasse son niveau de 1976 (*Ibidem*), et la croissance se poursuit dans les années suivantes, soutenue par le second choc pétrolier de 1979. À cette période, les cours du pétrole atteignent des niveaux très élevés, renforçant la dépendance du pays à cette ressource. En 1983, le pétrole représente 44 % du PIB, 84 % des exportations et 65 % des recettes de l'État (P. Decraene, 1993, p. 88). Cependant, cette économie de rente rend le Gabon particulièrement vulnérable aux fluctuations des prix du pétrole, au détriment notamment du secteur agricole. Cette dépendance structurelle fragilise ainsi les bases économiques du pays à long terme.

À côté des facteurs précédemment analysés, il convient également de retenir le mode de gouvernance instauré par le président Omar Bongo comme un déterminant majeur de la longévité de son pouvoir. Celui-ci repose sur ce que certains auteurs qualifient de « géopolitique », c'est-à-dire une répartition des postes de pouvoir selon des critères ethniques et régionaux (T. Auracher, 2001, p. 49). Cette stratégie vise à préserver une certaine cohésion nationale tout en assurant un équilibre entre les différentes composantes de la société. En effet, elle favorise l'émergence d'une élite sur laquelle le système s'appuie pour gouverner, réaliser des projets de développement local et maintenir la ferveur populaire. Toutefois et à l'épreuve des faits, « cette politique produit des effets ambivalents, car discriminante »<sup>28</sup>. Par l'effet « des privilèges indus, des nominations partisans, de la gabegie, de la corruption ou de la captation illégale des richesses du pays, elle a contribué à l'enrichissement d'une minorité au détriment de la majorité de la population »<sup>29</sup>, renforçant ainsi les inégalités sociales et les luttes politiques internes au régime. Comme le souligne Guy Rossatanga-Rignault, cette période est marquée par les « années alimentaires » (1993 : 54), caractérisée par la recherche de positions de pouvoir à des fins d'enrichissement personnel. Sous l'autel de la conservation du pouvoir à tout prix, la géopolitique a fait prospérer un certain nombre de réflexes et de pratiques tels que le clientélisme, le favoritisme et les détournements de fonds publics. Comme l'indique Augé Axel Éric, l'ethnie devient souvent « un moyen au service d'un objectif individuel et personnel » (2005 : 99), détournant ainsi l'objectif initial de cohésion. À cela s'ajoute la formation de

---

<sup>28</sup> Entretien avec Jean de Dieu Ntoun Eyi, Libreville, le 24 juin 2025

<sup>29</sup> Entretien avec Valentin Nguema Ndong, Oyem, le 17 juillet 2014.

gouvernements aux effectifs pléthoriques (A. E. Augé, 2005, p. 146), visant à récompenser les fidèles du régime. À ce sujet, la gestion du personnel politique repose davantage sur une logique de rotation que de renouvellement ; ce qui limite l'efficacité de l'action publique.

En effet, la rente pétrolière ne s'est pas limitée à ne constituer qu'un simple levier stratégique de croissance économique. Sur le plan économique, elle s'est inscrite dans une perspective de consolidation du pouvoir. Comme le souligne Jean-François Bayart, le pouvoir en Afrique centrale repose en grande partie sur la capacité des dirigeants à capter et à redistribuer les ressources économiques afin de maintenir leur autorité (1989, p. 94). Et dans ce cadre, les revenus pétroliers ont permis au président Bongo de financer un appareil politico-administratif élargi, d'assurer la fidélité des élites à travers des mécanismes de redistribution sélective. Cette logique s'inscrit pleinement dans ce que Jean-François Bayart conceptualise comme la « politique du ventre »<sup>30</sup>, selon laquelle l'appropriation et la redistribution des ressources publiques constituent un mode central de régulation politique et de maintien au pouvoir (J.-F Bayart, 1989). Si les ressources économiques ont constitué un facteur essentiel de consolidation du pouvoir, elles n'expliquent pas à elles seules la stabilité du régime gabonais. Celle-ci repose également sur des réformes politiques et constitutionnelles qui ont contribué à la pérennisation du pouvoir et dont les effets sur le fonctionnement des institutions méritent d'être analysés.

## **2. Les effets de la longévité du régime sur la société gabonaise**

Le présent point consacré à l'impact de la longévité du régime incarné par Omar Bongo, qui a profondément marqué la société gabonaise, notamment à partir des années 1990 : une période charnière caractérisée par l'ouverture politique, le retour du pluralisme et l'intensification des revendications démocratiques. Après avoir étudié quelques facteurs ayant concouru au renforcement du pouvoir du président Bongo et avant d'en traduire les effets, il convient de relever que cette longévité a contribué à une certaine forme de stabilité sociopolitique et institutionnelle aux effets contrastés. En effet, le maintien durable du pouvoir peut favoriser des pratiques de gouvernance spécifiques à même d'influencer les comportements des acteurs à travers le tissu socioéconomique, les rapports entre l'Etat et la société et le fonctionnement des institutions et l'organisation de la vie publique. Dès lors, il convient d'analyser, d'une part, les effets de cette longévité sur le tissu socioéconomique, et,

---

<sup>30</sup> Entretien avec Jean de Dieu Ntoun Eyî, Libreville, le 24 juin 2025.

d'autre part, ses implications sur le fonctionnement politique et les rapports entre l'État et la société.

## 2.1. Les effets de la longévité du régime sur le tissu socioéconomique

En matière de gouvernance des institutions, la longévité dans l'exercice d'une fonction, élective ou non, « peut être source de tension, de négligence face à certains enjeux, d'usure, d'exaspération, de dysfonctionnement ou de crises »<sup>31</sup>. Lorsqu'elle s'inscrit dans la durée, elle peut également favoriser l'installation de pratiques routinières et de mécanismes de fonctionnement susceptibles d'altérer le renouvellement des élites et la capacité d'adaptation des institutions. Dans le cas gabonais, les effets de cette longévité se traduisent notamment par la constitution progressive d'une élite politique et administrative dont les avantages matériels et sociaux étaient largement liés à sa proximité avec le pouvoir. Selon Jean de Dieu Ntoun Eyî, cette dynamique a contribué à renforcer la stabilité du régime<sup>32</sup>. Après avoir consolidé son pouvoir grâce à différents mécanismes politiques, institutionnels et économiques, le régime d'Omar Bongo a profondément transformé le tissu socioéconomique gabonais. Ces transformations se traduisent notamment par l'essor d'entreprises privées bénéficiant de ressources publiques, la consolidation d'une élite économique proche de l'État, les difficultés puis la faillite de plusieurs sociétés publiques dirigées par des proches du pouvoir, ainsi que par le creusement des inégalités sociales, avec des répercussions durables sur les conditions de vie des populations. Sur ce plan, les politiques économiques mises en œuvre pour faire face aux crises et aux difficultés financières, notamment à partir du milieu des années 1980, ont contribué à accentuer les fractures sociales. Ces mesures, perçues comme défavorables à une grande partie de la population, ont alimenté un mécontentement croissant, se traduisant par des mouvements de grève et des contestations sociales (F. Gaulme, 1991, p. 51). Ces évolutions s'inscrivent dans une problématique plus large, mise en évidence par les travaux consacrés à la « malédiction des ressources » et aux économies de rente (Giraud *et al.*, 2016 ; Martinez, 2010)<sup>33</sup>. Ces analyses montrent que la forte dépendance aux ressources extractives tend à favoriser la concentration des richesses au profit d'une élite politico-économique, au détriment d'une redistribution plus

---

<sup>31</sup> Entretien avec Richard Amvame Memiaghe, Libreville, le 22 avril 2026.

<sup>32</sup> Entretien avec Jean de Dieu Ntoun Eyî, Libreville, le 24 juin 2025.

<sup>33</sup> Bayart Jean-François, 1989, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard ; Azizi Jamal, Giraud Pierre-Noël, Ollivier Timothée, Tamokoue Kanga Paul-Hervé (2016), *Richesses de la nature et pauvreté des nations. Essai sur la malédiction de la rente minière et pétrolière en Afrique*, Paris, Presses des mines, Collection Economie et gestion ; Martinez Luis, 2010, *Violence de la rente pétrolière : Algérie, Irak, Libye*, Paris, Presses de Sciences Po.

équitable des revenus, contribuant ainsi à l'accentuation des inégalités sociales. Dans le prolongement de ces analyses, les travaux de Jacolin et Vertier (2022)<sup>34</sup>, fondés notamment sur les indicateurs de la Banque mondiale, montrent que les économies constituées sur la base des ressources extractives présentent souvent des niveaux d'inégalités plus élevés ainsi qu'une redistribution inégale des richesses.

Par ailleurs, la longévité du régime s'est accompagnée de la consolidation de pratiques de gouvernance fondées sur le clientélisme, le favoritisme et certaines logiques d'appartenance ethnique ou régionale. Ces dynamiques rejoignent les analyses de Jean-François Bayart sur la « politique du ventre », qui met en évidence les mécanismes de captation et de redistribution des ressources publiques comme instruments de construction et de maintien du pouvoir (1989, pp. 11-12). Dans cette perspective, les stratégies déployées par les acteurs du pouvoir reposent sur une redistribution sélective des ressources publiques destinée à assurer des soutiens politiques et à renforcer les réseaux de loyauté. Ainsi, l'accès à certaines fonctions administratives et politiques s'effectue fréquemment par cooptation, selon des critères qui peuvent relever « du simple fait de la parentalité, de l'appartenance à un réseau, à une ethnie ou à un espace géographique intéressant les responsables politiques de la localité »<sup>35</sup>. Comme l'analyse Jean-François Bayart dans *L'État en Afrique : la politique du ventre* (1989), les logiques de pouvoir dans certains contextes africains peuvent reposer sur des réseaux de loyauté personnelle, de redistribution et de dépendance, qui s'articulent parfois aux institutions étatiques. Dans cette perspective, l'accès aux ressources et aux positions de pouvoir peut être influencé par des considérations politiques, relationnelles ou identitaires, au détriment de critères strictement fondés sur les compétences et les qualifications. Ces mécanismes rejoignent les analyses de Jean-François Médard sur le néo-patrimonialisme (1990, pp. 29-30), qui mettent en évidence l'imbrication des relations personnelles et des structures institutionnelles dans le fonctionnement de l'État.

Cette configuration favorise l'émergence d'une élite restreinte bénéficiant d'un accès privilégié aux ressources de l'État, tandis qu'une large partie de la population demeure en marge des mécanismes de redistribution. En outre, ces pratiques contribuent à l'enracinement du

---

<sup>34</sup> Jacolin Luc et Vertier Paul, « Ressources naturelles, inégalités et politique budgétaire dans les pays émergents et en développement », Banque de France, 17 mars 2022, section « Un lien positif entre les rentes pétrolières et les inégalités », [https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/ressources-naturelles-inegalites-et-politique-budgetaire-dans-les-pays-emergents-et-en-developpement?utm\\_source=chatgpt.com](https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/ressources-naturelles-inegalites-et-politique-budgetaire-dans-les-pays-emergents-et-en-developpement?utm_source=chatgpt.com), (consulté le 27/04/2026).

<sup>35</sup> Entretien avec Jean de Dieu Ntoun Eyid, Libreville, le 24 juin 2025

clientélisme, du tribalisme et de l'ethnisme dans la société gabonaise, fragilisant ainsi la cohésion sociale.

Ainsi, la longévité du régime, en consolidant un système fondé sur la redistribution sélective des ressources publiques et sur des relations politiques personnalisées, a profondément marqué le tissu socioéconomique gabonais en renforçant les mécanismes d'exclusion et les déséquilibres structurels. Ces transformations s'accompagnent également de profondes mutations de l'ordre politique et institutionnel, révélant les mécanismes de consolidation et de reproduction du pouvoir.

## **2.2. Les effets de la longévité du régime Bongo sur l'organisation politique et les rapports entre l'État et la société**

Le fonctionnement d'un nouveau régime ne peut s'apparenter à celui d'une organisation d'une quarantaine d'années d'existence. Au gré de son évolution diachronique, le régime a rencontré un certain nombre de velléités, à savoir : des résistances face à la privation des libertés, des critiques vis-à-vis du monopartisme politique et des tentatives de déstabilisation. Durant les années 1980, deux événements majeurs attirent notre attention. Il y a d'abord la marche organisée en 1981 par les opposants issus du Morena, un parti politique clandestinement créé et bravant tous les interdits pour réclamer à la gare routière de Libreville en 1981 le retour du multipartisme. Quelques années plus tard, des mouvements clandestins se forment dans les milieux politiques et militaires. L'exemple le plus en vue est celui relatif à la tentative de coup d'Etat imputé au capitaine Mandza en 1988. Ce dernier est condamné à mort. À côté de ces mouvements qui relèvent en quelque sorte de la volonté de certaines classes à limiter le pouvoir d'un régime politique autoritaire, coupé des réalités des populations et décrié pour des abus de pouvoir, les répressions, les condamnations et la mal gouvernance, il y a la défiance qui s'installe et surtout un regain d'espoir né du contexte international. En effet, notons que la longévité du régime d'Omar Bongo a profondément influencé le fonctionnement politique du pays ainsi que les rapports entre l'État et la société. Si les débuts de son pouvoir, consacrés à la recherche des mécanismes de légitimation et des premiers repères politiques, sont marqués par une relative accalmie inhérente à la création du PDG « devenu l'organe politique principal dans tous les domaines du pouvoir », les années 1990 sont inscrites dans un contexte de crise sociale et économique, aggravé par l'ouverture politique liée à la vague de démocratisation issue de la chute du bloc de l'Est.

Face à la montée des revendications populaires, les autorités gabonaises engagent un processus de réformes, dont la Conférence nationale de 1990 constitue un moment clé. Celle-ci aboutit à l'instauration du multipartisme et à la mise en place de nouvelles institutions. Toutefois, ces transformations demeurent largement encadrées par le pouvoir en place. En effet, la nomination du gouvernement du 29 avril 1990, composée en grande partie d'anciens apparatchiks, apparaît en décalage avec les aspirations au renouvellement exprimées par la population (N. Métégué N'nah, *op. cit.*, p. 230). Cette situation alimente un climat général de tension permanent et de défiance, qui se manifeste par des troubles sociaux, des grèves et des appels à l'insurrection, dont l'un des épisodes les plus marquants reste attaché à l'assassinat de l'opposant au régime Joseph Rendjambè. Ici, les premières élections multipartites voire « libres » (W.-A. Ndombet, 2009, p.174) révèlent rapidement les limites du processus de démocratisation du pays avec les récriminations sur les conditions d'organisation des élections. Les élections législatives de 1990, bien qu'annonçant une ouverture politique, sont marquées par de nombreuses irrégularités : absence de recensement fiable, élaboration tardive du code électoral, difficultés d'organisation et accusations de fraude. Dans ce contexte, la crédibilité du processus électoral est fortement remise en question, d'autant plus que l'organisation est confiée à une administration héritée du régime monopartite (T. Auracher, *op.cit.*, p. 65) et donc acquise au système.

Depuis le retour du multipartisme, l'organisation des différents scrutins est marquée par des dysfonctionnements récurrents. La problématique de la sincérité des résultats et de la crédibilité des processus électoraux est ainsi demeurée au centre des discussions et des négociations entre les acteurs de l'opposition et ceux de la majorité.

Les crises postélectorales de 1993, 2005, 2009 et 2016 témoignent des contestations récurrentes liées à l'organisation des scrutins, souvent entachée d'irrégularités et d'anomalies, parmi lesquelles figurent l'ouverture tardive des bureaux de vote, l'insuffisance du matériel électoral, les doublons dans les listes électorales ou encore les accusations de votes multiples. Malgré des évolutions juridiques ayant conduit à la création des Institutions spécifiques (CNE<sup>36</sup>, CENAP<sup>37</sup> et CGE<sup>38</sup>) chargées de leur organisation, les scrutins demeurent au cœur des enjeux de la conservation du pouvoir. De fait, ces pratiques, savamment entretenues, contribuent à

---

<sup>36</sup> La Commission nationale électorale est créée en 1996 au lendemain de la crise postélectorale de 1993 et des accords de Paris de 1994 qui en résultent pour organiser des élections politiques transparentes.

<sup>37</sup> La Commission électorale nationale autonome et permanente est créée au lendemain des élections présidentielles de 2005 et des accord d'Arambo à Libreville en 2006.

<sup>38</sup> Le Centre gabonais des élections quant à lui voit le jour à la suite des négociations d'Angondje en 2017 relatives à la crise postélectorale de 2016.

exacerber les tensions politiques tout en consolidant la domination du Parti Démocratique Gabonais (PDG). Cette position hégémonique alimente régulièrement les contestations portant sur l'impartialité du système électoral et sur la neutralité des différents acteurs impliqués dans l'organisation, la supervision et la validation des scrutins. Dans ce contexte, les rapports entre l'État et la société se transforment profondément. L'enthousiasme suscité par l'ouverture démocratique s'estompe progressivement au profit d'un sentiment de désillusion. Comme le souligne Guy Rossatanga-Rignault, une partie de la population, initialement animée par de fortes attentes, finit par perdre confiance dans la classe politique, perçue comme davantage préoccupée par ses intérêts propres que par le bien-être collectif. Cette défiance est renforcée par les recompositions politiques opérées au milieu des années 1990, notamment à travers les accords conclus entre le pouvoir et une partie de l'opposition, tels que les Accords de Paris de 1994 (T. Auracher, *op.cit.*, p. 77). Si ces compromis permettent de stabiliser temporairement la situation politique, ils contribuent également à brouiller les frontières entre pouvoir et opposition, accentuant ainsi la méfiance des citoyens. De plus, les crises post-électorales, en particulier celle de 1993 (R. Didzambou, 2015, pp.133-134), marquée par de vives contestations et des tensions proches de l'affrontement, illustrent la fragilité du processus démocratique. Malgré ces turbulences, le régime parvient à se maintenir, en combinant stratégies de négociation, contrôle institutionnel et gestion des oppositions.

Ainsi, la longévité du régime s'accompagne des mécanismes de consolidation du pouvoir politique et laisse peu de chance, malgré les apparences d'ouverture démocratique, à l'alternance, source de tensions entre les acteurs de la majorité et de ceux de l'opposition. Le système politique gabonais demeure caractérisé par une forte continuité des élites, une maîtrise du processus électoral et une capacité d'adaptation du pouvoir face aux crises. En définitive, les relations entre l'État et la société se trouvent durablement affectées par cette situation. La montée de la défiance, la baisse de la participation électorale et le sentiment d'inutilité du vote traduisent une distanciation progressive des citoyens vis-à-vis du jeu politique. Cette évolution témoigne des limites d'une démocratisation encadrée, dans laquelle la longévité du régime constitue un facteur central de recomposition du champ politique.

## Conclusion

Cette étude consacrée à la longévité du pouvoir d'Omar Bongo Ondimba, à la tête du Gabon de 1967 à 2009, a permis d'identifier les mécanismes ayant favorisé la pérennisation de son régime ainsi que les effets de cette permanence sur la société gabonaise. L'analyse montre

que cette longévité ne résulte pas d'un facteur unique, mais de la combinaison de plusieurs leviers politiques, institutionnels, économiques et internationaux.

La maîtrise des ressources économiques, notamment de la rente pétrolière, a constitué un instrument majeur de consolidation du pouvoir en permettant la mise en place de mécanismes de redistribution favorisant le soutien des élites et la stabilité du régime. Parallèlement, la capacité d'adaptation du pouvoir face aux transformations du contexte politique, notamment lors de l'ouverture démocratique des années 1990, a permis de préserver les principaux fondements du système malgré l'instauration du multipartisme.

Cependant, cette longévité a également produit des effets durables sur la société gabonaise. Elle a contribué à l'enracinement de pratiques clientélistes, au maintien d'inégalités socioéconomiques et à la fragilisation des mécanismes institutionnels de représentation politique. Ainsi, le régime d'Omar Bongo Ondimba apparaît comme un système politique fondé sur une forte capacité d'adaptation et de reproduction du pouvoir, reposant sur la gestion des ressources, la construction d'alliances politiques et la régulation des tensions sociales. Cette stabilité, longtemps préservée, demeure néanmoins marquée par des fragilités structurelles qui interrogent la durabilité du modèle politique et économique construit durant cette période.

## **Sources et bibliographie**

### **Sources écrites**

Ordonnance n°13/68 du 13 mars 1968 portant institution d'un parti unique. Journal officiel de la République Gabonaise, n°13, 15 juin 1968, p. 379.

Loi n° 60-734 du 28 juillet 1960 portant approbation des accords particuliers de coopération signés le 15 juillet 1960 entre le gouvernement de la République française et la République gabonaise, Journal officiel, article 2.

Dictionnaire, Le Petit Larousse illustré 2005.

## Sources orales

|   | Nom et Prénom (s)<br>des informateurs | la date et le lieu<br>de l'entretien | la qualité et la<br>profession des<br>informateurs                                                                 | l'âge ou<br>sa date de<br>naissance | les principaux thèmes<br>abordés au cours des<br>entretiens |
|---|---------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| 1 | Amvame Memiaghe<br>Richard            | 22 avril 2026 à<br>Libreville        | Auteur de la<br>bande dessinée<br>et ancien cadre                                                                  | 71 ans                              | Les mécanismes de<br>pérennisation du pouvoir               |
| 2 | Allogho Evouna Jean                   | 17 février 2022<br>à Ntoun           | Ancien cadre<br>du PDG                                                                                             | 60 ans                              | Le régime d'Omar Bongo                                      |
| 3 | Bitéghe Assoume<br>Joseph             | 22 décembre<br>2025 à<br>Libreville  | Fonctionnaire<br>en activité                                                                                       | 47 ans                              | Les mécanismes de<br>pérennisation du pouvoir               |
| 4 | Ditengou Jean Paul                    | 20 avril 2016 à<br>Libreville        | Cadre retraité<br>du secteur<br>privé                                                                              | 66 ans                              | le multipartisme, les<br>institutions politiques            |
| 5 | Essonon Ndong<br>Gabriel              | 19 février 2020<br>Bitam             | Ancien cadre<br>du PDG                                                                                             | 72 ans                              | le multipartisme, les<br>institutions politiques            |
| 6 | Mbeng Ndong<br>Alphonse               | 14 août 2014 à<br>Oyem               | Instituteur<br>retraité, ancien<br>maire adjoint<br>du 1 <sup>er</sup><br>arrondissement<br>d'Oyem (2008-<br>2013) | 14 août<br>2014 à<br>Oyem           | le multipartisme, les<br>institutions politiques            |
| 7 | M'bouy Mboutzit<br>Edouard Alexis     | 27 avril 2009 à<br>Libreville        | Ancien<br>sénateur (97-<br>2002), Ancien<br>Ministre<br>(1969-1981),<br>ancien<br>Président du                     | 69 ans                              | Le régime d'Omar Bongo                                      |

|    |                       |                           |                                                            |        |                        |
|----|-----------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------|--------|------------------------|
|    |                       |                           | CES (1987-1993)                                            |        |                        |
| 8  | Moufengui André       | 17 juin 2016 à Libreville | Fonctionnaire retraité                                     | 83 ans | Le régime d'Omar Bongo |
| 9  | Nguema Ndong Valentin | 17 juillet 2014 Oyem      | Chauffeur et ancien élu départemental du Woleu (1996-2002) | 64 ans | Le régime d'Omar Bongo |
| 10 | Nguema Zue Victor     | 17 janvier 2026 à Oyem    | Fonctionnaire                                              | 59 ans | Le régime d'Omar Bongo |
| 11 | Ntoutoum Eyi Jean     | 24 juin 2025 à Libreville | Journaliste retraité, auteur du journal satirique Ezombolo | 66 ans | Le régime d'Omar Bongo |
| 12 | Nziengui Jacob        | 14 mars 2018 à Lambaréné  | Cadre retraité du secteur privé                            | 79 ans | Le régime d'Omar Bongo |
| 13 | Obame Jean            | 6 août 2015               | Retraité du secteur privé                                  | 74 ans | Le régime d'Omar Bongo |

### Bibliographie

ATENGA Thomas, 2003, « Apprendre à vivre sans pétrole », in *Politique africaine*, vol. 92, n°4, p. 117-128.

AUGE Axel Éric, 2005, *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne. Une sociologie du pouvoir au Gabon*, Paris, L'Harmattan, 300p.

AURACHER Tim, 2001, *Le Gabon, une démocratie bloquée ? Reculs et avancées d'une décennie de lutte*, Paris, L'Harmattan, 135p.

AZIZI Jamal, GIRAUD Pierre-Noël, OLLIVIER Timothée, TAMOKOUE KAMGA Paul-Hervé, 2016, *Richesses de la nature et pauvreté des nations. Essai sur la malédiction de la rente minière et pétrolière en Afrique*, Paris, Presses des mines, Collection Economie et gestion.

- BAYART Jean-François, 1989, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 440p.
- COLLIER Paul, HOFFLER Anke, 2005, « Démocraties pétrolières », *Afrique contemporaine*, n° 216, pp. 107-123.
- DECRAENE (P.), 1993, *L'Afrique centrale*, Deuxième Editions, Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie Modernes (C.H.E.A.M.), Notes Africaines, Asiatiques et Caraïbes, Paris, 1991p.
- DIDZAMBOU Rufin, 2010, « Entreprises françaises au Gabon et développement économique et social 1960-2010 », in *Outre-Mers*, pp. 195-216.
- DIDZAMBOU Rufin, 2015, « Violences politiques postélectorales et incidences socioéconomiques au Gabon : le cas des élections présidentielles (1993-2009) », <https://publication.lecames.org/index.php/hum/article/view/326>, pp. 130-161.
- GAMBOTTI Christian, 2014, « Gabon, pays émergent. Les ambitions du Plan Stratégique Gabon émergent 2025 », in *Géoéconomie*, Ed. Choiseul, vol. 1, n° 68, p.159-170.
- GAULME François, 1991, « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », *Politique africaine*, pp. 50-62.
- ITOU MBA Olive Pulchérie, 2011, *Le processus de démocratisation en Afrique centrale de 1990 à nos jours : cas du Cameroun et du Gabon*, Thèse de Doctorat en Histoire contemporaine, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 349p.
- ITOU MBA Olive Pulchérie, 2020, « La scène politique au Gabon : domination des chefs d'État (1960-2009) ? », in *Revue Performances*, n°10, pp. 71-95.
- KENECK-MASSIL Joseph, 2019, « Changement constitutionnel et durée au pouvoir en Afrique : une approche économique », in *Revue d'économie politique*, pp. 105-135.
- LOTITO Gaston, 1970, « Le développement économique du Gabon », *Cahiers d'outre-mer*, n° 92 - 23e année, Octobre-décembre, pp. 425-439.
- MARTINEZ Luis, 2010, *Violence de la rente pétrolière : Algérie, Irak, Libye*, Paris, Presses de Sciences Po, 256p.
- MEDARD Jean-François, 1990, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, n°39, pp. 25-36.
- METEGUE N'NAH Nicolas, 2001, « Le mouvement national de la révolution gabonaise (1964-1971) », Rev. CAMES - Série B. vol. 03 - W 002, 2001, pp. 148-155.
- METEGUE N'NAH Nicolas, 2006, *Histoire du Gabon. Des origines à l'aube du XXIe siècle*, Paris, L'Harmattan, 372p.
- MIDEPANI Lévy Martial, 2005, *Élites politiques et démocratisation au Gabon. Contribution à une sociologie de la construction démocratique en Afrique noire*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime de Sociologie, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 424p.

MIETTE LIKIBI Just Béranger, 2021, *Partis dominants africains : une sociologie historique du PDG au Gabon et du RPT au Togo*, Thèse de doctorat en Science politique, Université de Bordeaux, 751p.

NDOMBET Wilson-André, 2009, *Renouveau démocratique et pouvoir au Gabon (1990-1993)*, Paris, Karthala, 252p.

ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, 1993, « L'insoutenable condition du clerc gabonais », in *Politique africaine*, n°51, Paris, Karthala, p. 48-60.

ROSSATANGA-RIGNAULT Guy, 1997, « Gabon. Radioscopie du théâtre électoral », in *Afrique politique*, Paris, CEAN, Karthala, p. 271-293.

SOIRON Mélanie, 2009, *La longévité politique, ou les fondements symboliques du pouvoir politique au Gabon*, Thèse de doctorat en Ethnologie, Lille, université Lille 1, 500p.

TONDA Joseph, 2009, « Omar Bongo Ondimba, paradigme du pouvoir postcolonial », *Politique Africaine*, n°114, pp. 126-137.

TOUNG NZUE Jérôme, 2013, *Élites et compromissions en Afrique. Légitimation d'un système et sous-développement au Gabon*, Paris, L'Harmattan, 218p.

### Webographie

JACOLIN Luc et VERTIER Paul, « Ressources naturelles, inégalités et politique budgétaire dans les pays émergents et en développement », Banque de France, 17 mars 2022, section « Un lien positif entre les rentes pétrolières et les inégalités », [https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/ressources-naturelles-inegalites-et-politique-budgetaire-dans-les-pays-emergents-et-en-developpement?utm\\_source=chatgpt.com](https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/ressources-naturelles-inegalites-et-politique-budgetaire-dans-les-pays-emergents-et-en-developpement?utm_source=chatgpt.com), (consulté le 27/04/2026).

ADON Donatien et MIAYO Flavio, Contrepoints, Archives, « La longévité au pouvoir en Afrique a-t-elle un impact sur le développement », publié en collaboration avec Audace Institut Afrique, 2 août 2020, <https://contrepoints-archives.org/la-longevite-au-pouvoir-en-afrique-a-t-elle-un-impact-sur-le-developpement/>, (consulté le 12/08/2025).

MESSI ME NANG Clotaire, N'FOULE MBA Fabrice, NNANG NDONG Léon-Modeste, « Le consensus politique au Gabon, de 1960 à nos jours », [http://mald.univ-paris1.fr/doctorants/rencontres/intervention\\_gabon.pdf](http://mald.univ-paris1.fr/doctorants/rencontres/intervention_gabon.pdf), (consulté le 28/01/2008, p.5).

MOUVAGHA-SOW Myriam, « Transformations familiales et pauvreté au Gabon », enquête réalisée avec le soutien financier du Ministre français de la Coopération (via le CEPED) et du

soutien logistique de la Direction Générale de la Statistique du Gabon et de l'INED, <http://www.bioline.org.br/pdf?ep04025>, (date d'accès : 1/12/2008), p. 157.

Le président Bongo reçu à l'Elysée le 5 janvier 1968 par le général De Gaulle, Photo, [https://www.gettyimages.fr/search/2/image?phrase=omar+bongo&tracked\\_gsrp\\_landing=https%3A%2F%2Fwww.gettyimages.fr%2Fphotos%2Fomar-bongo](https://www.gettyimages.fr/search/2/image?phrase=omar+bongo&tracked_gsrp_landing=https%3A%2F%2Fwww.gettyimages.fr%2Fphotos%2Fomar-bongo), (consulté : 06/07/2026).

Bongo, en visite officielle à Paris, reçu par le président Pompidou le 6 juillet 1970, [www.gettyimages.fr/detail/photo-d'actualité/omar-bongo-the-president-of-gabon-inspects-a-guard-photo-d'actualité/901878996?adppopup=true](http://www.gettyimages.fr/detail/photo-d'actualité/omar-bongo-the-president-of-gabon-inspects-a-guard-photo-d'actualité/901878996?adppopup=true), (consulté : 06/07/2026).